



Réseau à grande vitesse en Belgique



TUC RAIL a assumé la responsabilité de l'étude et du suivi de la réalisation du réseau à grande vitesse en Belgique. Ses tâches principales concernaient les études de faisabilité, les études préalables (y compris les levés de terrain), le plan de projet et d'exécution, les études détaillées, le cahier spécial des charges, le contrôle et le suivi des chantiers, les analyses et comparaisons des offres, le project management de l'ensemble du projet et la réception.

Les lignes à grande vitesse relient Bruxelles, Anvers et Liège aux principales villes des pays voisins (Paris, Londres, Cologne, Rotterdam et Amsterdam), constituant ainsi le premier réseau international à grande vitesse en Europe. En Belgique, le réseau TGV comprend 314 km de lignes ferroviaires, dont 200 km de lignes nouvelles. Le solde est constitué de lignes modernisées et appropriées à la grande vitesse. Il se compose de trois branches principales : les branches Ouest, Est et Nord.

La branche Ouest

TUC RAIL a étudié et réalisé la branche Ouest du réseau TGV en Belgique entre Bruxelles et la frontière française, un projet qui s'est étendu sur une période de cinq ans. Le tracé comprend 88 km de lignes ferroviaires, dont 71 km de lignes nouvelles et 17 km de lignes appropriées.

La branche Est

La branche entre Bruxelles et la frontière allemande comprend 33 km de lignes existantes entre Bruxelles et

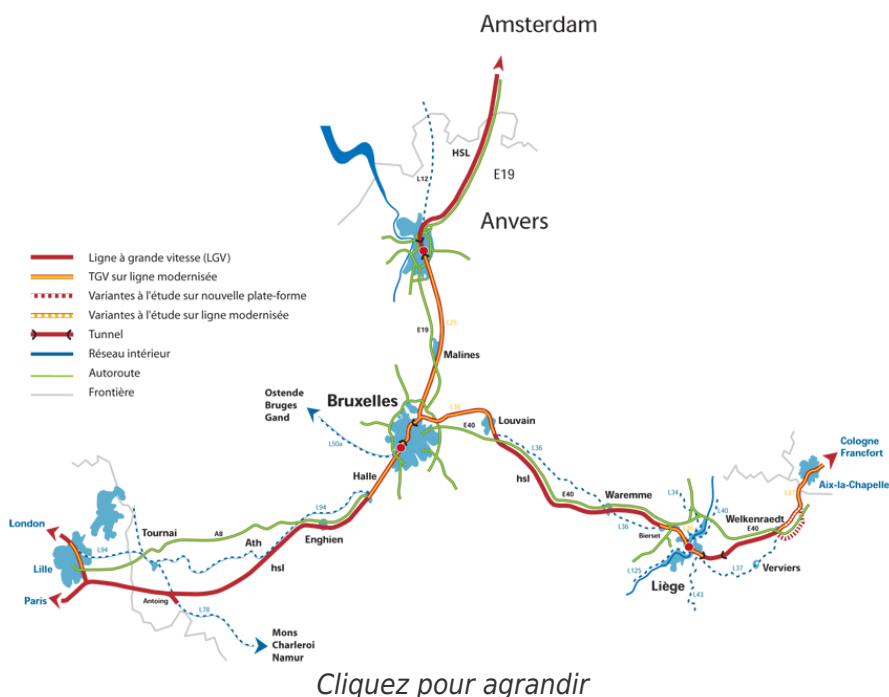
Louvain qui ont été modernisées, 62 km de nouvelles lignes nouvelles entre Louvain et Bierset et 54 km de nouvelles lignes et de lignes renouvelées entre Bierset et la frontière allemande. La vitesse maximale du TGV sur les lignes nouvelles est de 320 km/h.

La branche Nord

Cette branche entre Bruxelles et la frontière néerlandaise comprend 46 km de lignes modernisées et adaptées entre Bruxelles et Anvers, 5 km de lignes partiellement modernisées et partiellement nouvelles dans la ville d'Anvers et enfin 35 km de nouvelles lignes à grande vitesse entre Anvers et la frontière néerlandaise.

Le réseau TGV a nécessité la réalisation de nombreux grands ouvrages d'infrastructure. Les ponts de Hal, le viaduc d'Antoing, le tunnel de Soumagne, les viaducs de Herve, Battice et José, le tunnel sous la gare d'Anvers et la gare de Noorderkempen en sont quelques exemples.

Jusqu'en septembre 1998, les activités de TUC RAIL se limitaient au seul projet TGV en Belgique. Aujourd'hui, la société assure également le project management, les études techniques et la gestion des chantiers de tout projet d'infrastructure ferroviaire en Belgique et sur le marché international.



[Cliquez ici pour découvrir le réseau à grande vitesse en Belgique en images.](#)